Le genre Tieghemella *Pierre* (Dumoria *Aug. Chev.*) *doit être rapporté au genre* Mimusops (*Sapotacées*),

par M. H. Lecomte.

Le Botaniste Pierre avait cru devoir créer le genre *Tieghemella* (Notes sur les Sapotacées, p. 18) pour une Sapotacée dont il ne connaissait que la graine, envoyée du Gabon en 1881 par le Père Klaine, sous le nom indigène de Noungou et incorporée à l'herbier Pierre sous le n° 6646. Au même genre il avait rapporté, sous le nom de *T. africana,* une graine remise au Ministère des Colonies par Aubry-Lecomte (n° 3604) et contenue dans son herbier personnel sous le n° 5633.

Pierre avait parfaitement reconnu que cette graine était très différente de celle des *Baillonella,* mais cependant la création du nouveau genre ne pouvait être que provisoire, puisque les feuilles et les fleurs étaient inconnues.

Aussi, ayant reçu plus tard (1904) du Père Klaine, sous le n° 5, des rameaux feuillés du Noungou du Fernan-Vaz, sans fleurs ni fruits, il donnait provisoirement à cette nouvelle plante le nom de *Mimusops Vazii,* et plus tard *Manilkara Klainei* mss. La même plante fut signalée plus tard, sous le nom de *Lecomtedoxa Vazii,* par M. Dubard (*Ann. Inst. col. de Marseille,* 23e année, 1915, p. 32). Or la plante dont il s'agit n'est qu'un rameau feuillé correspondant aux graines étudiées par Pierre et appartenant par conséquent au *Tieghemella africana* de ce dernier auteur.

Sous le n° 6684 de Pierre, on trouve, dans l'herbier du Muséum, des croquis représentant une graine de Makerou de la Côte d'Ivoire. Pierre n'avait pas manqué d'observer que ces graines possèdent un tégument très épais analogue à celui des graines de *Tieghemella,* et, après avoir tout d'abord attribué à la plante le nom de *Tieghemella ? Heckeliana,* il lui donnait ensuite, avec doute d'ailleurs, celui de *Baillonella ? Heckeliana,* en ajoutant : « Le genre *Tieghemella* ne pouvant être qu'une Section du genre *Baillonella* ».

Cette dernière opinion paraissait d'ailleurs justifiée, en l'absence de feuilles et de fleurs, par la forme extérieure des graines.

En 1907, M. Aug. Chevalier rencontrait à la Côte d'Ivoire des exemplaires d'un Makerou dont il avait la bonne fortune de récolter les fleurs et, tout en reconnaissant la similitude de ses graines et de celles étudiées auparavant par Pierre, il créait le genre *Dumoria* et attribuait à la plante le nom de *D. Heckelii* (Pierre) Aug. Chev. (*C. R. Ac. Sc.,* 22 juillet 1907).

Rien ne permet de douter de la valeur de ce genre nouveau, car Pierre ne pouvait en aucune façon, pour une similitude générale de forme constatée dans les graines de Makerou et de Noungou, affirmer que ces deux graines étaient en réalité fournies par deux arbres appartenant au même genre.

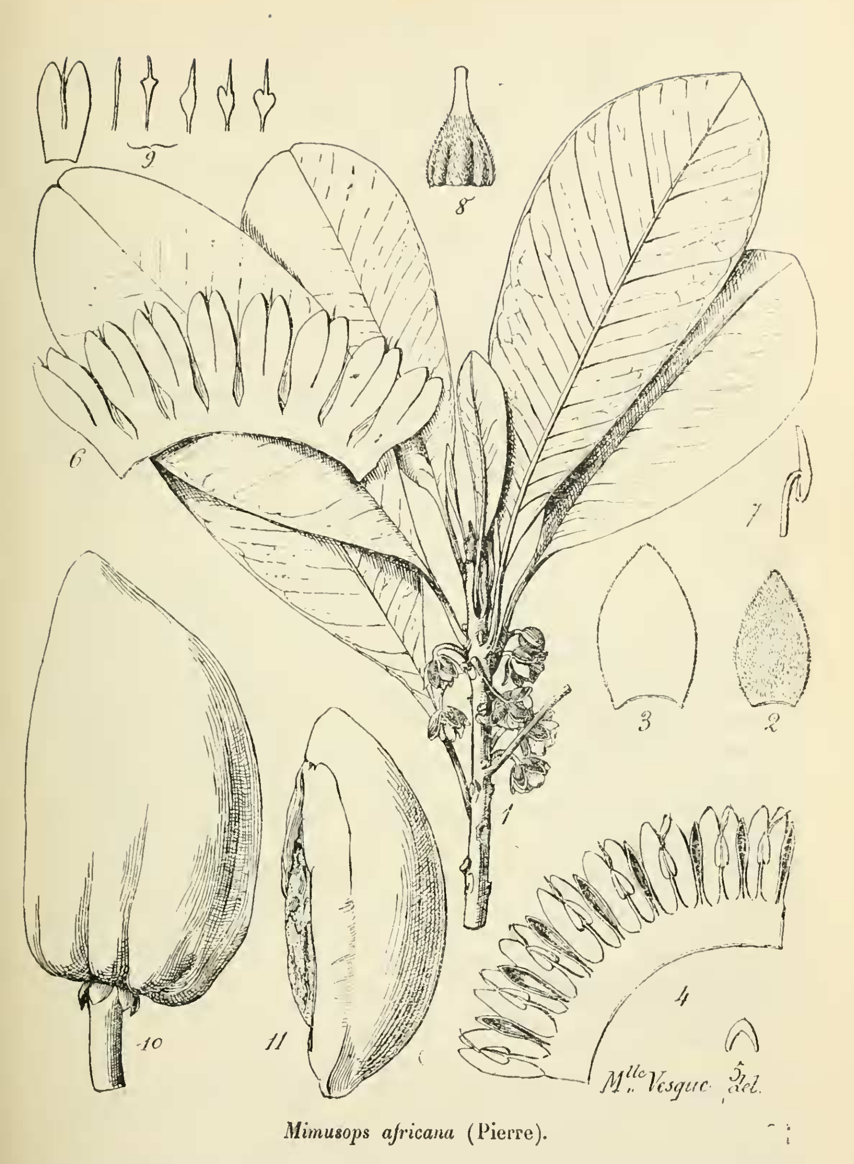
Mais s'il pouvait paraître légitime de créer le genre *Dumoria* pour le Makerou de la Côte d'Ivoire, il faut reconnaître que M. Aug. Chevalier ne se trouvait peut-être pas autorisé de ce fait à transporter l'espèce *Tieghemella africana* de Pierre dans le genre *Dumoria,* sous le nom de *D. africana* (*Novitates pl. afr.*, p. 263).

Il suffit en effet de faire remarquer que la sessilité du calice, mise en avant comme caractère principal du genre *Dumoria,* ne se rencontre en aucune façon dans la plante du Congo.

C'est l'étude d'une Sapotacée recueillie par M. G. Le Testu dans le pays Bavili (Congo) qui a déterminé M. Aug. Chevalier à faire ce rapprochement. Mais il faut remarquer que, dans les observations faisant suite à la description de l'espèce (*Novitates,* etc.. 1914, p. 264), il ne manque pas de signaler les différences notables qui séparent ces deux espèces de *Dumoria,* et ces différences apparaîtront encore plus considérables par la description que nous allons donner ci-dessous de la plante étudiée par Aug. Chevalier et dont la contre-partie nous a été communiquée par M. Le Testu. Nous avons cru devoir reprendre complètement cette description :

Mimusops africana (Pierre) H. Lec. emend.

Arbor maxima. Ramuli glabri, teretes. Folia glabra, alterna, exstipulata, sæpe ad apicem ramorum conferta; petiolus 2,5–3,5 cm. longus supra sulcatus; limbus subcoriaceus, obovalis, apice rotundatus vel breve acuminatus, margine undulatus, sæpe irregularis, basi acutus, breviter decurrens, 8–16 cm. longus, 4–7 cm. latus; costa subtus prominens; nervi utrinque 16–18 vix prominentes, paralleli, versus marginem confluentes; nervuli supra vix inconspicui, subtus leviter prominentes, sæpe inter nervos paralleli. Flores axillares, 2–3 fasciculati. Pedicellus teres 11–15 mm. longus. Sepala 8, 2-seriata, externa 4, ovata, basi lata, 6–5 mm. alta, extra glabra, intra pilosa; interna 4 basi minus lata, extus pilosa, margine ciliata, intus vix glabra. Corolla glabra, plus minus alba; tubus 2 mm. altus; lobi 8, 4, 5–5 mm. alti, basi integri, pars integra 1,25–2,5 mm. alta, apice trilobulati; lobus medianus basi linearis, medio sæpe regulariter vel irregulariter hastatus, apice filiformis, lobis lateralibus membranaceis, ovatis apice subacutis. Stamina 8, opposita, filamentis basi crassis fauce insertis, antheris ovatis, 2 mm. altis. Staminodia alterna 8, fauce inserta, crassa, 4 mm. alta, in longitudinem plicata. Pistillus 4 mm. altus; ovarium 8-loculare, superficie 8-costatum, pilosum, apice stylo cylindrico instructum. Fructus inæqualiter ovoideus 8–10 cm. longus,



Mimusops africana (Pierre).

1, branche avec feuilles et fleurs, × 2/3; — 2-3, sépales internes et externes vus par la face intérieure, × 3; — 4, corolle étalée, face interne, × 3; — 5, section transversale d'un lobe; — 6, corolle vue par la face externe, × 3; — 7, une étamine séparée; — 8, pistil, × 4; — 9, une partie de la corolle et différentes formes du lobe moyen; — 10, fruit, × 2/3; — 11, graine, × 3/4.

basi sepalis revolutis instructus; pericarpium crassum, durumque. Semen sæpe unicum, ovoideo-elongatum; testa durissima crassa, circa 7 cm. longa, 3,5 cm. lata; cicatrix haud ultra tertiam partem superficie tenens, circa 5 cm. longa, a summo seminis 1,5–2 cm. distans; albumen parvum.

Congo, pays Bavili, entre Tchibanga et Mayomba; G. Le Testu, sans numéro.

Nom indigène : Ndouka.

Comme on le voit par la description ci-dessus, la partie moyenne des lobes de la corolle a complètement échappé à Aug. Chevalier, et cependant c'est cette partie qui correspond aux lobes de la corolle des Mimusopées, les pièces latérales étant les appendices. Souvent, en particulier chez les numéros 1972, 2255 et 2304 de Le Testu, le lobe médian est presque toujours complètement filiforme, alors que chez le spécimen pris pour type, dans la figure 9, ces filaments sont élargis vers le milieu en fer de lance plus ou moins régulier et constituent des lobes mieux caractérisés.

Les pièces indiquées par Chevalier comme des appendices de la corolle sont simplement des staminodes en forme de gouttière charnue.

La graine est bien caractérisée : 1° par l'épaisseur exceptionnelle du tégument; 2° par la cicatrice qui occupe seulement une partie de la longueur; 3° par un sillon profond qui entoure cette cicatrice, mais qui n'apparaît pas extérieurement, par suite du rapprochement de ses lèvres. L'existence de ce sillon, visible quand on opère une section de la graine, rapproche évidemment les plantes que nous étudions de celles qui produisent les graines à sillon très apparent que Chevalier avait rapportées au genre *Autranella*. Dans une autre note [1], nous montrons que des graines exactement semblables à celles des *Autranella* sont précisément produites par *Mimusops Letestui* H. Lec.

Les caractères indiqués ci-dessus nous autorisent à créer, dans le genre *Mimusops*, pour l'espèce *M. africana*, la section *Tieghemella.*

A la même espèce nous rapporterons un certain nombre d'autres Sapotacées recueillies par M. G. Le Testu :

Tchibanga, n°s 1416 et 1972.

Sindara, n°s 2304 et 2255.

[1] H. Lecomte, Une Sapotacée nouvelle du Congo (*Bull. du Muséum,* 1920, p. 534).